



Avis de consultation N°..07..../2023

Relatif a la prise en charge des frais de séjour au profit du Centre Hospitalo-Universitaire de Bejaia durant l'année 2023.

Le Centre Hospitalo-universitaire de Bejaia lance un avis de consultation relatif a la prise en charge des frais de séjour au profit du Centre Hospitalo-Universitaire de Bejaia durant l'année 2023, répartis en lots suivants :

**LOT N° 01 : FRAIS DE SEJOUR A L'OCCASION DES CONGRES, SEMINAIRES, JUMELAGE ET AUTRES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES ;**

**LOT N° 02 : FRAIS DE SEJOUR DES DELEGATIONS ETRANGERES DANS LE CADRE DE PARTENA- RIAT ET DES ECHANGES SCIENTIFIQUES.**

Les sociétés intéressées par le présent avis de consultation et spécialisées dans le domaine sont invitées à retirer le cahier des charges au niveau du bureau des marchés /Hôpital KHELIL AMRANE sis à Cité Smina –Aamriw-Bejaia.

Composition du dossier de soumission : Le soumissionnaire doit fournir tous les documents exigés par le cahier des charges.

Modalités de soumission : Les offres doivent être déposées sous pli fermé au niveau du bureau des marchés, hôpital KHELLIL Amrane sis à S'mina-Aamriw-Bejaia, portant sur l'enveloppe extérieure la mention suivante :

Consultation n° ..07..../2023 Relatif a la prise en charge des frais de séjour au profit du Centre Hospitalo-Universitaire de Béjaia durant l'année 2023.

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Durée de préparation des offres : la durée de préparation des offres est fixée à 08 jours à compter de la date de lancement de la consultation.

Date et heure de dépôt des offres : La date et heure de dépôt des offres sont fixées pour le 21.02.23 de 08h00 à 12h00 à l'adresse indiquée plus haut.

Modification et retrait des offres : Les offres une fois déposées ne peuvent être ni modifiées ni retirées.

Délai de validité des offres : Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pour une durée de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres soit : 98 jours.

Fait à Bejaia, le

25 JAN 2023 /

La Direction Générale